

Le CTC et la CSN ont établi des fédérations provinciales des travailleurs (une par province). Ces organismes coordonnent les activités des sections locales des syndicats affiliés sur les plans municipal et provincial. Leurs fonds proviennent d'un droit *per capita* versé par les syndicats affiliés qui relèvent de leur compétence.

En ce qui touche l'activité politique, le CTC est en rapport étroit avec le parti néo-démocrate, dont bon nombre de ses adhérents sont membres. La CSN, quant à elle, n'est liée à aucun parti politique particulier.

Par l'entremise du CTC et de la CSN, la plupart des syndicats canadiens sont en rapport avec des mouvements syndicaux étrangers. Le CTC est membre de la Confédération internationale des syndicats libres qui a des syndicats affiliés dans plus de 100 pays, et la CSN est affiliée à la Confédération mondiale du Travail qui compte des syndicats ouvriers dans plus de 70 pays. Certains syndicats nationaux et internationaux, la Fédération internationale des travailleurs du transport par exemple, sont également membres des Secrétariats professionnels internationaux (CISL) ou d'une Internationale de métier (CMT). (C'est le cas de la Fédération internationale des syndicats des métallurgistes chrétiens.)